



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avignon, le 8 février 2017



Pôle des élèves

Dossier suivi par  
Laurence THEIL  
Téléphone  
04 90 27 76 94  
Fax  
04 90 27 76 79  
Mél.  
laurence.theil  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

**Objet :** Gestion des commissions d'absentéisme

En complément de la circulaire du 15/12/2016 parue au BD n° 230 du 16/12/2016, je vous précise les points suivants concernant la gestion des dossiers présentés aux commissions d'absentéisme :

- Tout d'abord, changement de date des prochaines commissions d'absentéisme, prévues initialement le 7 mars prochain. Celles-ci se tiendront le **vendredi 17 mars 2017 à partir de 8h30**.
- Vous trouverez en pièce jointe, le nouveau document de suivi individuel à utiliser dorénavant (introduction de la case boursier).
- Les dossiers individuels des élèves concernés, devront nous parvenir **au plus tard le 3 mars 2017**, par voie électronique à : [pole.eleves84@ac-aix-marseille.fr](mailto:pole.eleves84@ac-aix-marseille.fr).
- Tous les cas d'absentéisme relevant de problèmes médicaux doivent au préalable avoir été signalés au service médical de l'établissement.
- Avant transmission à la direction académique, les dossiers doivent avoir été visés par l'assistance sociale de l'établissement.
- Dans l'hypothèse d'un changement dans la situation d'absentéisme de l'élève à convoquer, il est impératif de nous le signaler avant le 3 mars prochain.
- A l'issue de la commission, une fiche de suivi vous sera remise par le(a) président(e). Ce document devra, une fois rempli, nous être transmis dans les plus brefs délais.

Je sais pouvoir compter sur votre implication pour mettre en œuvre cette procédure, et vous en remercie.

**Dominique BECK**